

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 03 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaients présents	Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON Messieurs Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ,
Absents excusés	Mesdames Claudine LE BOUEC (pouvoir donné à Gwénaëlle TUAL), Chantal ROUILLE (pouvoir donné à Nadège PICOLO) Messieurs Alain LE CARROU (pouvoir donné à Thérèse JOUSSEAUME), Michel BOUGEARD (pouvoir donné à Claude DESANNEAUX), Jean BELLEC (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT), Yann SOULABAIL (pouvoir donné à Olivier LE CORVAISIER)
Absent	Monsieur Adrien ARNAUD
Secrétaire	Madame Gwénaëlle TUAL
Secrétaire Adjoint	Monsieur Cédric HERNANDEZ
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2019-39

INFORMATIONS SUR LES EMPRUNTS CONTRACTES DANS LE CADRE DU BUDGET 2019

Rapporteur : Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame la Maire vous informe des conditions des emprunts contractés selon les conditions suivantes :

CREDIT AGRICOLE
<ul style="list-style-type: none">• Montant : 1 300 000 €• Amortissement constant du capital• Périodicité : Trimestrielle• Durée : 20 ans• Taux Fixe : 1,23 %• Frais de dossier : 1 300 €• Fonds à mobiliser jusqu'au 14 juillet 2019• 1^{ère} échéance le 05/08/2019
LA BANQUE POSTALE
<ul style="list-style-type: none">• Montant : 1 000 000 €• Amortissement constant du capital

- Périodicité : Trimestrielle
- Durée : 20 ans
- Taux Fixe : 1,32 %
- Frais de dossier : 1 000 € payable le 31/03/2020
- Phase de mobilisation de 10 mois
- Intérêts indexés sur Eonia (- 0,370 %) + 0,66 % de marge

Je vous invite à prendre connaissance des informations ci-dessus.

Certifié exécutoire au
vu de la transmission
en Préfecture le
et de la Publication le
La Maire,

Pour extrait conforme,
Langueux, le 6 juin 2019
La Maire,

Thérèse JOUSSEAUME

Thérèse JOUSSEAUME